

DEPARTEMENT

DE

LA GUYANE



EXTRAIT

DU

REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

-

ARRONDISSEMENT

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

-

CANTON

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

-

**OBJET :**

**SECURISATION DE L'AIRE DE  
JEUX ET DE LOISIRS SUR  
L'ESPLANADE BAUDIN**

Le nombre de Conseillers Municipaux en  
exercice est de : 33



**SEANCE DU 11 Juillet 2011**

L'an deux Mille Onze, le Lundi 11 Juillet à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni s'est réuni sous la présidence de Monsieur Léon BERTRAND, Maire, suite à la deuxième convocation adressée le **05 Juillet 2011**.

**PRESENTS** : M. Léon BERTRAND, Maire - Mme. Sophie CHARLES - M. Philippe JOAN M. Laurent ADELAAR - Mme. Yvonne VELAYOUDON - Mme. Bénédicte FJEKE - M. Roland JOSEPH - M. Sylvio VAN DER PIJL - Mme. Daniéla STOMP - M. David CHEMINEL - Melle Lyvie CLAUDE - Mme. Josette LO-A-TJON - M. Gilbert SAINTE-LUCE - Mme. Cécile ALFRED - M. Michel VERDAN - Mme. Hélène PERRET - M. Bernard SELLIER - Mme. Edmonde MARTIN - M. Jean GONTRAND - M. Serge-Aimé SAINT-AUDE - M. Jean-Paul RANDOLPH - M. Jean-Elie PANELLE -

**ABSENTS AYANT DONNE  
PROCURATION :**

Mme. Agnès BARDURY à Mme. Josette LO-A-TJON - M. Germain BALMOKOUN à M. David CHEMINEL - M. Franck THOMAS à M. Philippe JOAN - M. Bernard BRIEU à M. Léon BERTRAND -

**ABSENTS EXCUSES :** Melle Jessie BERTRAND - Mme. Diana JOJE-PANSA - M. Patrick ARMEDE -

**ABSENTS NON EXCUSES :** Melle Malaïka ADAM - M. Jocelyn MADELEINE - Melle. Ruth SIMON - M. Alain PANELLE

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme. Cécile ALFRED -

.../...

La Commune de Saint-Laurent du Maroni, compte tenu de la croissance de sa population et de la jeunesse de cette dernière doit mettre à disposition des lieux de détente pour les enfants et les adultes sur l'ensemble de son territoire.

C'est ainsi qu'une aire de jeux a été créée sur le site bordant le fleuve Maroni.

L'absence de clôture laisse l'aire de jeux largement ouverte. Cette situation présente de nombreux inconvénients : risques sanitaires, difficultés de surveillance des enfants, accès et stationnement des véhicules.

La mise en place d'une clôture de délimitation de cet espace de jeux ainsi que l'apposition de plots anti stationnement sur tout le pourtour de l'espace permettraient de sécuriser l'aire de jeux et de diminuer la dégradation de l'espace végétalisé servant de parking.

Le projet consiste en la réalisation d'une clôture en panneaux rigides de 1,75 m de hauteur sur un soubassement béton, avec portillons et portail d'accès autour de l'aire de jeux. Des bancs seront également installés pour les adultes surveillant les enfants.

Des dispositifs anti stationnement seront mis en place sur le pourtour de l'espace entre l'esplanade Baudin et l'accès à l'aire de jeux. Ils seront constitués de poteaux, en bois d'une hauteur de 1 m à 1,20 m, scellés dans un massif bétonné, de 20 cm de diamètre. Ces dispositifs pourraient être complétés par un aménagement paysager après consultation de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le coût des travaux estimé en première phase portant sur la sécurisation de l'aire de jeux et de loisirs s'élève à **53 900 €**.

Ils pourront débuter à la saison sèche et s'achever à la fin de l'année 2011.

Le Sénateur -Maire, Monsieur Georges PATIENT a proposé de contribuer au financement de l'opération à hauteur de 15 000 €.

Le plan de financement de l'aire de jeux et de loisirs située esplanade Baudin s'établit ainsi :

COUT DE L'OPERATION	SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE	PARTICIPATION COMMUNALE
<b>53 900,00 €</b>	<b>15 000,00€</b>	<b>38 900,00 €</b>

.../...

La part communale est déjà inscrite au Budget primitif 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- **DE SOLLICITER** une subvention de 15 000 € auprès de Monsieur Georges PATIENT, Sénateur- Maire au titre de la réserve parlementaire.

Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an que susdits.

P. EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
SAINT-LAURENT-DU-MARONI , le 12 Juillet 2011

LE MAIRE

~~P. le Maire  
Le 2<sup>ème</sup> adjoint~~

Philippe JOAN

